



Saint-Jeannet, le lundi 5 mars 2012

MAIRIE DE SAINT JEANNET

Objet : Réunion du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous convier à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le :

Le mardi 13 mars 2012 à 19 heures
Salle du Conseil Municipal – Four à Pain – 2ème étage

Communication :

- Présentation du Contrôle SPANC sur la Commune de Saint-Jeannet
- Présentation bilan d'activité du service Police Municipale
- Information sur la régularisation du dossier « Cimetière du Mas »

Approbation du compte rendu de la séance du 30 janvier 2012

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le compte rendu de la séance du 30 janvier 2012, joint à la présente note explicative de synthèse.

Ordre du jour :

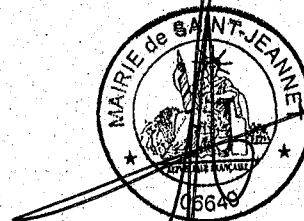
1. Budget de la Commune - Approbation du Compte de Gestion 2011
(Rapporteur : Monsieur Christian SÉGURET)
2. Budget de la Commune – Approbation du Compte Administratif 2011
(Rapporteur : Monsieur Christian SÉGURET)
3. Programme logements sociaux – Convention HABITAT 06 – Nice Côte d'Azur
(Rapporteur : Monsieur Christian SÉGURET)
4. Travaux bâtiments scolaires – Demandes de subventions
(Rapporteur : Madame Hélène MAILLEY-GAZAGNAIRE)
5. Réfection du lavoir et des sentiers– Demandes de subventions
(Rapporteur : Monsieur Pierre ARNAUDON)
6. Location de matériel – Adoption d'un règlement d'utilisation du matériel communal
(Rapporteur : Monsieur Frédéric ALLARY)

7. Formations du Personnel Communal- Prise en charge des frais de déplacement
(Rapporteur : Madame Maryse CORMIS)
8. Organismes extérieurs – Désignation d'un nouveau représentant
(Rapporteur : Monsieur le Maire)
9. Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) – Désignation de la Commune de Cagnes-sur-Mer en qualité de maître d'ouvrage des opérations
(Rapporteur : Monsieur le Maire)

Vous trouverez, ci-joint, conformément aux dispositions de l'article L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, une note explicative de synthèse présentant les affaires, qui seront soumises à délibération lors de cette réunion.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

M. Jean-Michel SEMPÉRÉ,



Maire de Saint-Jeannet